

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2019/n°98/5.3/04-12/37

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	18	22

Date de la convocation : 27-11-2019
Date de l'affichage : 28-11-2019

OBJET :

**CREATION COMMISSION AD HOC
SUR LA DEFENSE DES TRADITIONS**

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le QUATRE DECEMBRE à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

PRESENTS : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Michel LEBLANC, Hélène THELENE, Maguelone CHAREYRE, Olivier BERTRAND, Rachida BOUTEILLER, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

Absents excusés ayant donné procuration :

P. CATHALA à P. MAUMEJEAN
F. LABARUSSIAS à C. BONATO
V. BONVICINI à J. SOLEYROL
G. BER à A. BONNET

Absents : P. DEVILLE – S. ROUS – C. BERTINI – N. THEODOSE – A. MOLLUNA – A. JACINTO

Secrétaire de séance : C. LAURIE

Rapporteur : Le Maire

Il est proposé au conseil municipal de créer une commission Ad Hoc sur la défense des traditions, dont le Maire est Président de Droit, et d'en désigner les élus membres et les personnes qualifiées.

Le groupe majoritaire propose : Mme M. CHAREYRE et M. A. BAILLIEU, élus.

Sont proposés comme personnes qualifiées : les présidents des 2 clubs taurins (Bienvenida et Bona Per Forsa) ainsi que les manadiers locaux.

La liste Tous Pour Aigues-Mortes propose : C. BONATO

La liste Tous pour une droite unie et forte propose : S. PIGNAN

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte la création une commission Ad Hoc sur la défense des traditions
- désigne Mme CHAREYRE, M. BAILLIEU, M. BONATO, M. PIGNAN élus membres pour siéger à cette commission.
- les personnes qualifiées : présidents des 2 clubs taurins (Bienvenida et Bona Per Forsa) ainsi que les manadiers locaux.



Le Maire,
Pierre Maumejean